

L'ours : les raisons de la colère

Comment une jeune éleveuse ariégeoise dresse sereinement et méthodiquement, arguments scientifiques à l'appui, le portrait d'une réintroduction tronquée de l'ours brun dans les Pyrénées.

► De la bio-diversité à la culturo-diversité

« Je pense en effet que le développement de l'homme a entraîné et entraîne encore la disparition d'un nombre d'espèces mais ces espèces ont toujours disparu, d'autres sont apparues. C'est vrai que l'homme a une action plus puissante encore d'autant plus qu'il se développe et qu'il développe son économie, puis par la suite son industrie et tout ceci n'est pas favorable au maintien de la vie végétale ou animale. » Ainsi parle le paléontologue Yves Coppens, que l'on ne peut qualifier ni « d'âne », ni « d'excité », et qui argumente plus profond dans la polémique à propos de la réintroduction de l'ours dans les Pyrénées : « Lorsque par exemple mon ami Hubert Reeves veut défendre l'ours en disant qu'il faut un prédateur dans un écosystème, il oublie que l'écosystème c'est un agro-système et que le prédateur, c'est l'homme. C'est-à-dire que nous participons aussi à cette biodiversité nous-mêmes, en y ajoutant d'ailleurs une culturo-diversité... » La « Nature » (existe-t-elle ?) n'est pas seule en cause. L'homme la broie, la défriche, la cultive, la façonne, la peuple et la dépeuple. L'homme tue des animaux domestiques pour sa consommation mais voudrait se faire pardonner en sauvegardant du « sauvage » sympathique à portée de main...

► Des passions aux questions

Ces propos d'Yves Coppens, cités à la fin du livre de Violaine Béro, en compagnie de plusieurs autres témoignages scientifiques, posent les vraies questions. « Quel est l'avenir de l'ours dans



les Pyrénées ? La lignée pyrénéenne est terminée. C'est ainsi. Il faudra s'y faire. Et contrairement à ce que l'on entend, l'ours n'est pas en voie de disparition à l'échelle européenne. » (A. Etchélecou, président du comité scientifique du Parc National des Pyrénées). Et en face ? Quel est l'avenir des bergers ? Peut-on résoudre le problème de la réintroduction en affirmant bêtement « C'est simple : il suffit que les éleveurs gardent leurs troupeaux comme autrefois » Quel est réellement cet « autrefois » ? Qui connaît l'histoire de ces petits bergers de 10-12 ans, envoyés de force dans les montagnes pour garder les troupeaux, la peur au ventre, tandis que les adultes s'affairaient aux foins dans les vallées ? De quel droit Violaine Béro pose-t-elle ces questions, comme s'il fallait une légitimité pour soulever ces problèmes pertinents ? Elle, fait référence à son grand-père, petit berger de la Haute-Bigorre. « Mon grand-père,

Enfant. Seul la nuit pour défendre ses bêtes ». Pourtant, c'est la jeune bergère pyrénéenne moderne qui pose la question : « Est-ce parce que l'homme moderne s'en éloigne de plus en plus qu'il est attiré vers le sauvage ? Pourquoi les plus grands défenseurs du loup ou de l'ours sont-ils ceux qui ne vivent pas dans la nature ? Pourquoi les mouvements écologistes font-ils leurs scores les plus élevés dans les villes ? »

► Au nom des bergers

L'auteure dénonce les « mépris », dans tous les sens du terme, l'hypocrisie, les mensonges, la falsification des propos prêtés aux « anti-ours », ainsi que tous les non-dits économiques, touristiques et politiques cachés par le terme porteur de « l'écologie ». Par exemple, quel sens cela a-t-il de relâcher 5 ours dans 5 communes bien précises (à grand renfort de « communication »), comme si ces immigrés ursins allaient séjourner toute leur vie à l'intérieur des limites de la commune ? « Lourdes a décollé grâce à la Vierge ; nous, nous aurons l'ours » a déclaré le maire de Melles (Haute-Garonne). Qui peut croire encore au miracle de l'ours ? Certainement pas la majorité des bergers pyrénéens, dont la peur n'est pas prise en compte. Comme si une possible indemnisation rendait possible la cohabitation avec l'ours ! C'est au nom de ces bergers, souvent interviewés par des télé dans des situations de stress, incompris par les pouvoirs publics et une population à majorité urbaine, ayant la sensation de parler une autre langue ou de crier dans le vide que Violaine a écrit, sereinement, très

clairement, ce petit livre.

Pour avoir personnellement travaillé en qualité d'ethnologue sur les relations entre les hommes et les animaux, et les peurs, dont celle du loup (Pâtre n° 537 novembre 2006), j'ai le sentiment que son propos est le fruit d'une réelle étude, réflexion et analyse fort juste du processus de la réintroduction de l'ours dans les Pyrénées.

► Quelques pistes pour les curieux des ours...

* En tapant le mot « ours » sur le site internet Ebay, l'on peut acheter (très cher !) des chasses à l'ours en Europe centrale, en Russie et au Canada, et même en rapporter une belle peau !

* Sur le même site, l'on peut également acheter des boîtes de viande ou de pâté d'ours, importées apparemment en toute légalité depuis les pays nordiques.

* En ce qui concerne l'ours des Pyrénées, un répondeur téléphonique fonctionne au 05 62 00 81 10. La boîte vocale de l'équipe technique du « suivi de l'ours » vous dit dans quelle commune et quelle région (après avoir tapé 1, 2 ou 3) l'on peut situer les traces des crottes et des poils d'ours répertoriées, ainsi que les éventuelles ruches éventrées ou les animaux agressés.

* Quant à l'ours, le budget 2006 alloué au « renforcement de l'ours dans les Pyrénées » (en français : la réintroduction), soit 2 246 818 euros, consacre 0,5 % de cette somme à « l'amélioration de son habitat » (le début de sa grotte ?) et « le reste sert à faire passer la pilule, à faire admettre l'inacceptable ».

JEAN-NOËL PASSAL